|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Secrétariat 2019/2020 assuré par :*** | ***Adresse de contact :*** | ***Personnes de contact :*** | ***E-mail :*** |
| *Caritas Luxembourg* | *29, rue Michel Welter**L-2730 Luxembourg**Tél. :40 21 31 533* *40 21 31 536* | *Nonna Sehovic**Marie-Cécile Charles* | *Nonna.sehovic@caritas.lu**Marie-cecile.charles@caritas.lu* |

##  *Luxembourg, 10.09.2020*

## Moria détruit, il faut enfin agir !

## Le LFR a depuis toujours condamné avec vigueur la situation intenable dans les camps de réfugiés entre autres celui de Moria en Grèce. Dans sa lettre ouverte adressée en avril 2020 aux Présidents de la Commission européenne, du Conseil européen et du Parlement européen ainsi qu’aux Ministres des Affaires Etrangères des états membres de l’Union européenne, le LFR a appelé à mener en urgence une réflexion commune afin de relocaliser tous les demandeurs de protection internationale qui sont actuellement dans ces différents camps, et de les répartir dans les pays européens en donnant une priorité absolue aux personnes vulnérables.

## Ces camps illustrent de façon concrète l’échec d’une politique humaine envers les réfugiés qui fuient guerre et persécutions dans leurs pays d’origine.

## Depuis des années, les pays membres de l’Union européenne ne réussissent pas à se mettre d’accord sur une politique d’asile commune et sur une réelle et juste « répartition » des réfugiés échoués aux frontières européennes.

## Les incendies dramatiques de Moria exigent des mesures concrètes et immédiates de notre gouvernement et de celui des autres états membres de l’Union européenne. Il est essentiel de mettre en sécurité ces réfugiés, parmi lesquels nombreux sont les mineurs, les personnes vulnérables et les familles. Ils sont désormais sans abris, exposés aux aléas du climat. Pour éviter une crise humanitaire encore plus grave, il est urgent de répartir ces réfugiés dans les différents pays membres de l’UE. Des 12.000 personnes concernées par ce drame, le Luxembourg pourrait certainement en accueillir une partie et continuait ainsi à assumer sa part de responsabilité.

Le LFR revendique une solution urgente et durable de « répartition » des réfugiés.

Il faut empêcher politiquement qu’une telle tragédie ne se reproduise dans d’autres camps ! L’Union européenne dont le Luxembourg fait partie doit appliquer dans sa politique envers les réfugiés les valeurs et les droits humains dont elle se revendique.

**Nonna Sehovic**

***Pour le secrétariat du Lëtzebuerger Flüchtlingsrot 2020/2021 – Caritas Luxembourg***